

Fiche de formation MAEC BIODIVERSITE - IAE HAIE

1. Contexte

Depuis le développement de l'irrigation et de la mise en culture, la Crau bénéficie d'un linéaire de haies très important. Il est très présent autour des prairies de foin de Crau, et le long des canaux. Au sein des sites Natura 2000 FR9301595 "Crau centrale-Crau sèche" (ZSC) et FR9310064 "Crau" (ZPS), le linéaire de haie s'étend sur plus de 2500 km. Il remplit de multiples fonctions environnementales.

Les haies composites rendent des services environnementaux très intéressants pour les agriculteurs : elles amènent des auxiliaires contre les ravageurs, amènent plus de fraicheur et d'humidité et protègent du fort vent. Elles sont aussi très intéressantes d'un point de vue biodiversité : elles proposent diverses strates de végétation et zones des refuges, qui sont occupées par de nombreux oiseaux et insectes. Le rollier d'Europe par exemple, niche dans les arbres des ripisylves et des haies du bocage irrigué, tout en passant une partie importante de son activité à s'alimenter à la recherche d'invertébrés. Le réseau de haies est un réel corridor écologique notamment pour le déplacement des chauves-souris et des macro-mammifères, et constitue en grande partie la trame verte de la Crau.

Certains agriculteurs voient les haies comme des contraintes : elles empiètent sur la SAU et occasionnent des pertes importantes de rendements et de qualité. En Crau, les agriculteurs auraient tendance à les supprimer pour faire de plus grandes parcelles facilitant le travail de fenaison avec des outils de plus en plus larges, mais aussi pour améliorer la qualité du Foin de Crau AOC par l'absence de branches ou de feuilles mortes à l'intérieur des bottes de foin.

La conservation des haies bocagères associées aux prairies irriguées constitue un fort enjeu local. Elles sont souvent inféodées à l'habitat d'intérêt communautaire 6510 – prairies maigres de fauche de basse altitude (DoCob des sites Natura 2000 de la Crau)

En Crau, la mesure agro-environnementale biodiversité – amélioration des infrastructures agroécologique ligneux vise à :

- Améliorer la gestion des haies afin de garantir des milieux multi-strates.
- Favoriser le développement de haies plurispécifiques à la place des haies monospécifiques
- Conserver les habitats d'intérêt communautaires adjacents ainsi que les espèces associées au titre de la Directive Habitats Faune Flore et de la Directive Oiseaux
- Maintenir les corridors écologiques et interactions inter et intraspécifique
- Favoriser les essences locales présentes, voire densifier les haies actuelles avec des plantes locales

La gestion proposée de la haie doit être réfléchie et pertinente en fonction du type de haie présente afin d'assurer le renouvellement et la pérennité du réseau de haies en Crau

Espèces et Milieux concernés

- Habitat d'intérêt communautaire 6510 prairies maigres de fauche de basse altitude à enjeu local de conservation moyen à fort (DocOb des sites Natura 2000 de la Crau)
- Rollier d'Europe
- Chauves-souris
- Milan royal
- Aigle de Bonelli
- Milan royal
- Cigogne blanche
- Autres micro et macro mammifères

Menaces de conservation

- Suppression des haies pour :
 - o Augmenter le rendement
 - Faciliter le passage des outils
 - o Améliorer la qualité du foin de Crau
- Diminution de la ressource en eau et partage de l'eau
- Busage des canaux
- Changement climatique
- Autres contraintes : OLD par exemple

Engagements

- Formation à réaliser au cours des deux premières années de l'engagement.
- Mettre en œuvre le plan de gestion sur 90 % des éléments engagés :
 - Les tailles devront être limitées au maximum. Plus ces tailles seront légères, plus
 l'intérêt "écologique" de la haie sera élevé
 - Les tailles devront être effectuées en dehors des périodes de reproduction des oiseaux, soit entre le 1er octobre et le 1er mars, avec l'utilisation d'un matériel qui n'éclate pas les branches
 - Les travaux complémentaires : maintien de sections de non-interventions pour éviter une pression trop importante défavorable à la biodiversité, le cas échéant définir des sections de replantations d'essences locales de manière à assurer la continuité de la haie. Dans ce cas, l'utilisation de jeunes plants (au plus 4 ans) et l'interdiction de paillage plastique devront être précisées dans le plan de gestion
 - Maintien de bois morts et de préservation d'arbres remarquables sur le plan du paysage ou de la biodiversité (faune cavernicole, faune saproxylique) : vieux arbres têtards, arbres creux, arbres à cavités, arbres borniers, etc.; dans la mesure où l'arbre mort ne présente aucun danger pour les opérateurs et aucune gêne pour les activités agricoles
 - Autres spécificités de gestion en lien avec le linéaire engagé
- Respecter l'interdiction de fertilisation azotée.
- Ne pas utiliser de produits phytosanitaires sur les éléments engagés
- Enregistrer les interventions sur tous les éléments engagés

2. Objectifs de la formation

- ➤ Identifier les enjeux de la gestion des haies dans un contexte d'adaptation au changement climatique et les facteurs de pression
- Présenter les enjeux écologiques des haies en Crau et les avantages de la gestion raisonnée des haies, et de leur préservation
- Echanger sur le plan de gestion de la mesure et les évolutions de gestion possibles
- Proposer d'autres solutions de valorisation du réseau de haie en Crau
- ➤ Apporter d'autres regards et favoriser les interactions entre agriculteurs

3. Déroulé de la formation

Méthode pédagogique :

Formation collective : Demi-journée de modules théoriques avec échange participants et Demijournée : mise en pratique sur site.

Lieu:

Demi-journée en salle : Domaine du Merle Demi-journée sur site : Territoire de la Crau

Durée: 7 h

Contenu et intervenants :

En Salle: 4h-8h30-12h30

| Accueil et tour de table – présentation des participants | CFC | 20 min |
|--|---------------------------------------|--------|
| Présentation du PAEC Crau | CFC ou Chambagri | 30 min |
| Contraintes et atouts de la haie - Valeur agricole - Valeur environnementale | CFC et SYMCRAU | 20 min |
| Une haie pour la biodiversité - Espèces - Habitats - Connectivité intra et inter | SYMCRAU et CEN | 20 min |
| Retour sur le plan de gestion de la mesure | CEN | 30 min |
| Différents regards sur la haie - EVEE vs plantes locales - Label végétal local - Pastoralisme et affouragement - Paysage - Valorisation haie : Label Haie | Témoignage, ChA, SYMCRAU | 1h15 |
| Enjeu et contexte du changement climatique et facteurs de pression pour la gestion de la haie – ECHANGES | CFC ou Chambagri ou SYMCRAU ou CEN | 45 min |

Visite sur site : 3h - 13h30 -16h30

Visite d'une haie : échanges entre agriculteurs et professionnels de la gestion de la haie pour croiser les regards - temps de parole pour les participants pour partager leurs retours d'expérience :

- Si possible, retour sur les contraintes et atouts de la haie : le regard des agriculteurs a-t 'il changé ?
- Recherche des traces de la biodiversité
- Identification de la gestion mise en place
- Axes d'améliorations possibles
- Interconnections avec les cultures et les réservoirs de biodiversités adjacents